Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260605-D2026_049-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE SAINT-DOMINEUC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DOMINEUC

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame GUÉRIN Catherine, Maire

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 29 mai 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 20
Votants : 23

Étaient présents : Mmes-M. GUÉRIN Catherine, ROUAULT Hervé, LOMAKINE Brigitte, LEBORGNE Yann, FOUERE Gaëlle, LOUAZEL Eric, MOUCHOUX Denis, DRAGON Vanessa, BOUDOU Maryse, GABILLARD Marie-Odile, COUASNON Stéphane, ODIC Sabrina, BOUJU Nicolas, CONFLANT Linda, BOULANGER Nadège, DENOUAL Erwan, FAISANT Catherine, BARBAULT Hervé, PLAINFOSSÉ Isabelle, SOHIER Benoît

Etaient absents excusés : Loan VETIER (donne pouvoir à Gaëlle FOUERE), Mélanie BEARNEZ (donne pouvoir à Benoît SOHIER), Baptiste ROY (donne pouvoir à Erwan DENOUAL)

Secrétaire de séance : Madame Gaëlle FOUERE est élue secrétaire de séance

---

D2026_049- Dispositif argent de poche

Rapporteur : Linda Conflant

La commune propose de remettre en place le dispositif « Argent de poche » pour l'été 2026, destiné aux jeunes âgés de 16 ans révolus à 18 ans.

Ce dispositif permet à des jeunes mineurs d'effectuer leurs premiers pas dans le monde du travail, en échange d'une indemnisation de 15 € par mission.

Chaque mission se déroule le matin, sur une durée de 3 h 30, incluant 30 minutes de pause.

Les jeunes seront accueillis au sein :

- de la bibliothèque,
- des services techniques,
- du Grand Clos,
- de la cantine scolaire.

Ils seront accompagnés par un tuteur, agent communal, chargé de les encadrer durant toute leur activité.
Le dispositif est ouvert aux jeunes docmaëliennes et docmaëliens âgés de 16 ans révolus, selon les critères suivants :

- Habitant à Saint-Domineuc,
- Priorité aux jeunes boursiers,
- Priorité aux jeunes bénévoles associatifs,

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260605-D2026_049-DE

- Respect de la parité filles/garçons,
- Présentation d'une lettre de motivation.

Objectifs du dispositif :

- Impliquer les jeunes dans leur cadre de vie,
- Valoriser le travail,
- Améliorer l'image du jeune vis-à-vis du monde professionnel,
- Permettre de gagner de l'argent de poche

Semaine	Nombre de Jours	Horaires	Nombre de Missions	Missions
20 au 24 juillet 2026	5	8 h 00 - 11 h 30 9 h 00 – 12 h 30	20 missions 4 jeunes	Service technique et grand clos nettoyage tables/chaises/bancs Cantine Nettoyage tables chaises Bibliothèque : ménage rangement et tri
27 au 31 juillet 2026	5	8 h 00-11 h 30 9 h 00 – 12 h 30	10 missions 2 jeunes	Espaces verts : nettoyage et entretien cimetière Bibliothèque : tri et classement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (dont trois pouvoirs) :

- **Valide** la reconduction du dispositif argent de poche pour l'été 2026

- **Autorise** Madame le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération

Au registre sont les signatures, Pour extrait Conforme,
Le Maire, Catherine GUERIN

MAIRIE DE SAINT-DOLAY 35 R.F.

Le secrétaire de séance,
Le conseiller municipal, Gaëlle FOUERE